ÉLECTIONS COMMUNALES 2024

<u>Comment votre liste se positionne t'elle sur ces différents enjeux</u> ?

Positionnez-vous sur une échelle de 0 à 3,
le **0** étant **complètement défavorable,**
le **1** étant **légèrement défavorable,**
le **2** étant **légèrement favorable**
le **3** étant **tout à fait favorable.**

Vous aurez ensuite un espace limité pour expliquer votre position.

Si vous ne répondez pas à une question, vous serez considéré comme "sans avis".

1. **<u>Aménagement du territoire</u>**

<u>Votre liste est-elle favorable à</u>

- Revoir notre Schéma de Développement Communal de manière à préserver les terres agricoles, les forêts et les espaces verts de l'artificialisation, indépendamment de leur affectation actuelle au Plan de Secteur ?

0 1 2 3

……Le Schéma de développement communal SDC est une priorité dans notre programme. Chaque commune au lendemain du 13 octobre aura 6 ans pour établir et faire approuver ce nouveau SCD (Obligation imposée par la Wallonie et le SODT entré en vigueur le 1/8/24

Construire un SDC ambitieux qui permette au Collège d'être proactif dans les nouveaux projets de développement de notre territoire (définir nettement nos centralités, nos modes et espaces de production énergétique, nourricier, ...) ?

0 1 2 3

…Le prochain SDC devra définir une nouvelle vison du territoire de Profondeville Entité à moyen et long terme autour de trois centralités villageoises sélectionnées par la Wallonie que sont Bois de Villers ,Profondeville et Lustin .Il conviendra d'y intégrer les 3 autres villages (cf Objectif I point 7 de notre programme

- D'ici la révision du SDC, adopter un moratoire de l'artificialisation de terres agricoles, de forêts ou d'espaces verts, ce en refusant toute demande de permis sur ces espaces, indépendamment de leur affectation au Plan de Secteur ?

0 1 2 3

……Pourquoi pas ! Sous réserve des impositions du plan de secteur et des projets en cours qui auraient été validés par la majorité sortante

- Garantir qu'il n'y aura plus de création de nouvelles routes sur le territoire communal et que l'on privilégiera la rénovation du réseau existant AVEC son adaptation pour le respect des autres usagers que les seules voitures individuelles (charroi agricole, vélo,..)?

0 1 2 3

…Nous priorisons en effet une gestion intégrée et planifiée des travaux de voierie ,des impétrants et d'égouttage (cf Objectif I -point 7/3 et 4).

- S'engager à analyser les impacts des demandes de permis sur la valeur immobilière des bâtiments existants.

0 1 2 3

Proposition très pertinente Il sera judicieux de voir s'il n'existe pas un outil d'analyse reconnu à ce sujet

0. **Logement accessible et réhabilitation des espaces déjà artificialisés**

Votre liste est-elle favorable à

- Mettre en place diverses mesures et actions afin de lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants. (ex. taxe communale, partenariat avec agences immobilières sociales…) ?

0 1 2 3

Cf Objectif I point 6-En priorité un plan d'ancrage communal ambitieux avec des partenariats renégociés (AIS Gembloux Fosse et la SLSP Le Foyer namurois) et des projets innovants (cf intergénérationnel).

- Revoir à la hausse les aides financières et les règles d'urbanisme pour faciliter la rénovation, la réhabilitation des bâtiments par, le cas échéant, la division des logements ?

0 1 2 3

Avant de revoir toute hausse d'aides financières, il faudra partir des balises du plan de gestion et voire ce qu'il est possible de changer si une évaluation précise de l'existant a été fait. S'il y a règlement, il faudra le modifier pour l'adapter. Nous ciblons les compétences de la commune et voulons agir sur le bâti existant par sa réhabilitation et sa rénovation énergétique. Nous voulons aussi activer une meilleure utilisation de la charge urbanistique dans tout projet immobilier.

- Lors de nouveaux projets urbanistiques, êtes-vous prêt à défendre de façon volontariste, un habitat de qualité respectant le cadre de vie et la nature déjà en place, à promouvoir un bâtis rationnel, regroupé, mitoyen, composé d'espaces verts, bien intégré au sein d'un noyau villageois et bien desservi par les transports ?

0 1 2 3

…oui cf notre programme

0. **Terres agricoles**

Votre liste est-elle favorable à

- Réaliser un recensement et une analyse de l'affectation réelle (prairie permanentes, prairies temporaires, cultures, terres agricoles non-utilisées, etc.) des terres agricoles dans la commune, qui inclurait toutes les terres utiles à l'agriculture (celles situées en zones agricoles au plan de secteur, mais aussi les terres cultivées situées dans d'autres zones au plan de secteur), ainsi qu'une analyse détaillée des affectations non-nourricières des terres (prairie pour chevaux, extension de jardin, cultures non-alimentaires, sapins de noël, horticulture, agrivoltaïsme, etc.) ?

0 1 2 3

…Oui aucune objection

- Élaborer une politique communale ou pluri-communale pour préserver et mettre à disposition des terres agricoles publiques pour la transition agroécologique (installation de nouveaux paysan·ne·s, espaces-tests agricoles, potagers partagés, approvisionnement des restaurations collectives, etc.) ?

0 1 2 3

…La supracommunalité est à nos yeux une nouvelle compétence scabinale à développer demain Cette coopération inter-communale ne doit par contre pas se limiter au secteur de l'agriculture……
……

- Garantir que la fonction première de toutes les terres communales actuellement dédiées à l'agriculture reste agricole, qu'importe leur statut au plan de secteur ?

0 1 2 3

Oui en principe mais il faudra s'accorder avec le SDC et adapter le plan de secteur si besoin
……
……

0. **Biodiversité et espaces verts**

Votre liste est-elle favorable à

- Mettre en place une politique de préservation des espaces naturels existants et vous engager à en accroître les surfaces, le nombre (maillage) et la qualité biologique (réseau)

0 1 2 3

La préservation de notre cadre de vie et de notre ruralité sont au centre de notre programme (cf objectif I -point -/14)

Mettre en place une politique de verdurisation des espaces déjà artificialisés afin d'y accroître la biodiversité (plantation d'arbres, haies, diminution de l'éclairage public…) ?

0 1 2 3

…oui car il n’y a aucune politique communale spécifique (cf objectif i-point 8)……
……

- Mettre en place une politique de soutien local aux agriculteurs et entreprises qui agissent concrètement et localement pour améliorer la qualité biologique de leurs parcelles ?

0 1 2 3

Une politique de soutien aux agriculteurs et aux entreprises relève de la compétence de la Wallonie. La commune doit examiner comment elle peut intervenir dans ce domaine de manière subsidiaire et efficace. (à étudier)……
……

0. **Démocratie / Accès à l’information**

Votre liste est-elle favorable à

- Élargir l'accès à l’information dans le cadre des enquêtes publiques, rendre plus facile la consultation des documents en ligne et sur papier.(notamment par la publication des dossiers complets de demandes de permis faisant l’objet d’enquêtes publiques sur le site web de la commune) ?

0 1 2 3

Liser notre programme objectif II -2 Démocratie participative…Notre programme expose clairement cette dimension de démocratie participative, concept plus inclusif et plus large que la participation citoyenne puisqu’elle met en exergue les droits du citoyen.……
……

- Élargir l'accès à l’information dans le cadre des enquêtes publiques en publiant, après chaque dossier, la décision prise par le Collège et/ou le Conseil ?

0 1 2 3

……Bien entendu cf op cit……

- Laisser accessible ces informations pendant une période d'un an ou plus dans un système de gestion qui permette des recherches aisées ?

0 1 2 3

……Plutôt que fixer des délais de consultation , nous suggérons de passer à une numérisation des archives -des décisions officielles de la commune et du CPAS ce qui permettrait de garantir des consultations pérennes.et une meilleure transparence et visibilité ……

……

- Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre aux habitants de co-créer et co-décider de l'avenir de leur quartier ?

0 1 2 3

…oui nous l’avons affirmé……

……

- Co-construire le nouveau Schéma de Développement Communal avec les citoyen·ne·s de la commune à chaque étape de la procédure ?

0 1 2 3

……oui cf op cit……
……

- Veiller à l’exécution des décisions prises dans le cadre de la délivrance d’un permis d’urbanisme et mettre en place les moyens nécessaires afin de lutter contre la petite et la grosse délinquance environnementale (engagement d’un agent constatateur, …) ?

0 1 2 3

…oui et c’est même une obligation légale
……
……

- Au-delà des points ci-dessus, quelles mesures êtes-vous prêts à mettre en œuvre pour préserver la qualité environnementale de notre commune ?

Nous vous invitons à lire notre programme en ligne sur Alternative-5170.be……
……

……
……

……
……

……
……

……
……

- Quelle est votre position par rapport à la demande d’extension de la carrière Sagrex à Lustin?

……défavorable mais il faudra argumenter et motiver toute prise de décision officielle
……
…